



**Pôle Animation, Jeunesse,  
Sports et Vie Associative**

## **COMMISSION DES SPORTS ET JEUNESSE**

**Compte-rendu de la réunion du mardi 9 avril 2019 A 17H00**

**Salle de réunion 47 – 144, route de Thionville**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Saison sportive 2018/2019 : accompagnement des clubs par la ville.
2. Subvention pour la 3<sup>ème</sup> édition du "Saulcy Running Day".
3. Programme d'efficacité énergétique dans les gymnases : 2<sup>ème</sup> tranche.
4. Attribution de subventions pour couvrir les charges des équipements socioéducatifs.
5. Attribution de subventions à diverses associations socioéducatives.
6. Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes.
7. Soutien au projet de découverte du rugby pour les jeunes de l'Ecole des Sports.

- 
- **Etaient présents, sous la présidence de** : Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire

Assistaient également à la Commission :

- Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire
- Madame Marie RIBLET, Conseillère Déléguée
- Madame Vanessa ROYER, Directrice de Pôle
- Madame Violette KONNE, Chef du service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante
- Madame Martine GAULARD, Chef de service Développement des Pratiques sportives
- Monsieur Dominique ABEL, Chef de service
- Monsieur Alexis BESSE, Chargé de mission
- Monsieur Sébastien REICHARDT, Chargé de mission

**Etaient excusé(e)s/absent(e)s :**

- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Monsieur Daniel PLANCHETTE, Adjoint au Maire
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire
- Madame Patricia ARNOLD, Conseillère Municipale
- Madame Caroline AUDOUY, Conseillère Municipale
- Madame Marie-Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Déléguée

La séance s'ouvre à 17h00 avec la proposition d'adoption du compte-rendu de la précédente commission. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

**1<sup>er</sup> point : Saison sportive 2018/2019 : Accompagnement des clubs par la Ville.**

**1) Soutien exceptionnel pour Metz Handball**

Afin d'accompagner les clubs sportifs dans leur évolution au plus haut niveau, la Ville de Metz en complément de la subvention initialement attribuée au titre du fonctionnement pour la saison sportive 2018/2019, a décidé d'accorder une aide exceptionnelle de 30 000 € au bénéfice de Metz Handball. Ce soutien lui permettra de maintenir sa compétitivité et de conserver le niveau sportif indispensable pour progresser au sein de l'élite nationale voire internationale.

**2) Financement de l'évènementiel sportif**

Dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la Ville, il est proposé d'attribuer une subvention globale de 40 750 € pour l'organisation de deux évènements.

La traditionnelle «Randonnée des Lavoirs» qui sera organisée par l'ASPTT Metz Métropole le 29 septembre 2019 pour sa 24ème édition. Plusieurs parcours de VTT sont prévus au départ du Palais des Sports, ils vont permettre aussi bien aux familles qu'aux cyclistes confirmés, d'apprécier le patrimoine culturel de Metz et de ses campagnes environnantes autour de la thématique des lavoirs. Plus de 1 500 participants sont attendus sur 5 parcours allant de 15 à 55 km (750 €).

Les Championnats de France Slalom 2019 multi-catégories qui seront organisés par le Kayak Club de Metz sur le bassin de la Pucelle du 20 au 28 juillet 2019, dont l'objectif sera de proposer 4 courses (Championnat de France Master, Championnat de France Cadet/Junior, Championnat de France par équipes de club et la Finale Nationale 1). A travers cette organisation le club souhaite proposer un nouveau lieu pour accueillir l'édition 2019 de ces Championnats qui depuis 20 ans sont réalisés sur 2 sites uniquement (Bourg Saint Maurice et l'Argentière la Bessée). Plus de 800 compétiteurs de minimes à vétérans sont attendus avec un public très nombreux (plus de 2 000 personnes au total sur les 10 jours de course) (40 000 €).

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

*Rapporteur : Marie RIBLET*

**2<sup>ème</sup> point : Subvention pour la 3<sup>ème</sup> édition du "Saulcy Running Day".**

Dans le cadre de la politique municipale de développement de la vie étudiante et de son ouverture sur la ville, favorisant l'implication des étudiants dans l'animation de la cité, il est proposé de soutenir le projet porté par l'association étudiante Université Metz Athlétic Club (U-MAC). Celle-ci organise depuis deux ans une compétition de course pédestre, compétition qui réunit les étudiants, les professeurs des Universités, les personnels techniques mais également les coureurs de la société civile. La troisième édition du «Saulcy Running Day» sera organisée le 30 mai 2019 sur l'Ile du Saulcy et au plan d'eau, la course réunira 500 coureurs, avec une course enfants, les 5 km et les 10 km des Boucles du Saulcy, ainsi qu'un Contre La Montre de 3 km. Il est proposé d'accorder une aide financière de 500 € sur un budget global de 36 100 € (dont 9 700 € de bénévolat valorisé). Ont également été sollicités la Région Grand-Est pour 10 000€ et des mécénats et dons pour 11 800 €.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

*Rapporteur : Nadia SEGHIR*

**3<sup>ème</sup> point : Programme d'efficacité énergétique dans les gymnases : 2<sup>ème</sup> tranche.**

Par délibération du Conseil Municipal en date du 28 mai 2009, et dans le cadre du Grenelle de l'environnement et de l'élaboration de l'agenda 21 par la Ville de Metz, la Municipalité s'était engagée à respecter les termes de la Convention des Maires qui prévoit une réduction d'au moins 20% des émissions de CO2 d'ici 2020. Dans ce cadre, la Ville de Metz avait programmé une première tranche de travaux consistant en la rénovation thermique et énergétique de huit gymnases avec comme objectif principal une réduction de 50% des consommations énergétiques. Ces travaux ont été réalisés en 2011 et 2012 pour un budget global de 5 M€ TTC.

Suite à ces travaux la réduction effective des consommations d'énergie est de 55% correspondant à 1,2 GWh par an soit une économie de 96 000 € par an. Afin de poursuivre ce programme énergétique, il est proposé de rénover le gymnase rue des Pensées à Magny et celui situé rue d'Hannoncelles au Sablon, pour un montant de 930 000 € TTC. Les travaux consisteront principalement en l'isolation du bâti avec la mise aux normes PMR des accès extérieurs.

L'opération démarrera en 2019 et se poursuivra en 2020.

Madame RIBLET demande si des subventions sont mobilisables. Il est répondu qu'il était possible d'obtenir des CEE et de solliciter l'ADEME.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

*Rapporteur : Jacques TRON*

#### **4<sup>ème</sup> point : Attribution de subventions pour couvrir les charges des équipements socioéducatifs.**

Dans le cadre de sa politique de soutien à la vie associative, la Ville de Metz met à disposition de certaines associations des équipements leur permettant de mettre en œuvre des projets d'éducation populaire sur le territoire messin, de contribuer à l'animation et la dynamique des quartiers, d'assurer un accueil associatif de proximité. Le partenariat développé entre ces associations et la Ville de Metz est précisé dans des conventions qui en fixent les modalités tant du point de vue de l'utilisation que de l'aide financière apportée. Ainsi, l'association, en capacité de produire les mémoires afférents au fonctionnement du bâtiment, se voit dotée d'une subvention de prise en charge du coût des fluides. Il est donc proposé le versement d'une subvention permettant aux associations d'assurer les frais de gestion des 22 équipements socioéducatifs mis à leur disposition.

Le montant total de ces subventions s'élève à **370 600 €**.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

*Rapporteur : Margaud ANTOINE-FABRY*

#### **5<sup>ème</sup> point : Attribution de subventions à diverses associations socioéducatives.**

La Ville de Metz soutient et valorise la vie associative, et notamment les associations dont les actions ont une importance capitale dans le renforcement du lien social, la promotion de la citoyenneté et les manifestations visant à faire connaître des jeunes talents ou à rassembler les habitants autour d'un moment festif. A ce titre, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de **119 900 €**

##### **1. Subventions de fonctionnement**

L'association **Pas Assez** gère et anime le local associatif La Chaouée lieu de convergence et de rencontres, citoyennes, interassociatives et intergénérationnelles. Outre la salle de concert dédiée aux artistes amateurs, l'association anime des soirées jeux ou chants ainsi qu'un bar associatif qui promeut les produits locaux et ne sert aucun alcool fort. Elle assure également la gestion et les permanences de « La Boussole », boutique collective éthique et équitable où plusieurs associations peuvent proposer à la vente des produits artisanaux. Elle accueille et accompagne différents collectifs autour de l'écologie, de la solidarité, de la lutte contre les addictions, les droits de l'enfant, la non-violence... Enfin on peut noter sa participation au projet "Les frigos ardents" qui a remporté l'appel à projets pour la reconversion des anciens frigos militaires. Pour l'année 2019, il est proposé de reconduire la subvention de fonctionnement pour un montant de **11 650 €**.

La Ville renouvelle également son soutien au **Centre Social MJC Boileau Prégénie**, situé à Woippy en territoire limitrophe avec le Ville de Metz et accueillant plus de 30% de public messin. Elle propose des activités pour tout public aux habitants du quartier, parmi lesquelles des accueils de loisirs, de l'aide aux devoirs, divers ateliers, des sorties et vacances familiales, un "foyer ados"... il est proposé de reconduire la subvention de fonctionnement pour un montant de **31 250 €**

##### **2. Financement de projets socioéducatifs**

Dans la continuité du dernier trimestre 2018 faisant suite à l'inauguration ainsi du **nouvel équipement L'Agora**, plusieurs projets sont reconduits pour l'année 2019 :

- l'association ACS AGORA reconduit son action **d'animation et de médiation culturelle** pour l'année 2019 et il est proposé une subvention d'un montant de **35 000 €**
- **le plan d'intervention numérique** proposé par La Ligue de l'Enseignement 57 prend appui sur des outils permanents en libre accès (postes et périphériques, bornes de consultation,

jeux vidéo...) avec possibilité d'accompagnement à la demande. Il est également prévu la mise en place d'un centre de ressource vers lequel les autres structures éducatives de la Ville pourront se tourner dans leur volonté de monter en compétence sur le champ de l'éducation au numérique. Pour l'ensemble de ces actions, il est proposé une subvention d'un montant de **15 000 €**.

- Enfin, l'association CPN Les Coquelicots propose quant à elle un projet favorisant la pertinence des champs de **l'éducation à l'environnement** au sein des lieux de vie de L'Agora. L'objectif est de transmettre les connaissances nécessaires à la mise en œuvre d'actions concrètes et d'accompagner la mise en œuvre des animations d'éducation à l'environnement. Le jardin dans les airs notamment sera un véritable terrain d'aventure pour développer des activités créatrices et expérimentales. Le projet prévoit également un travail autour d'une gestion écologiquement responsable du café associatif. Il est proposé une subvention d'un montant de **10 000 €**.

Autres subventions pour projet :

- L'association **d'Action Sociale et Sportive du Bassin Houiller** porte la 3ème édition du projet **Le Bel Etre**. Celui-ci permet à des jeunes et des adultes en difficulté d'inclusion sociale et porteurs d'un projet professionnel de bénéficier d'un accompagnement sur mesure assuré par une équipe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux, spécialistes de l'économie sociale et solidaire, experts en pilotage de projet, dirigeants associatifs, chefs d'entreprise...). Pour cette troisième session, un groupe de 20 participants (contre 15 l'année dernière) a été constitué. Il est proposé une subvention d'un montant de **5 000 €** sur un budget global de 65 600 €.
- Le **Club pour l'UNESCO Jean Laurain**, organise le **Festival des solidarités** et le **Festival de films Alimenterre**, deux événements d'envergure internationale : Le Festival des solidarités se tiendra du 16 novembre au 2 décembre et le Festival de Films documentaires Alimenterre du 15 au 30 novembre. L'objectif est de sensibiliser les différents publics à la solidarité locale et internationale, à l'alimentation et à l'agriculture dans la perspective d'une alimentation juste, équilibrée et durable. Conférences et projections suivies de débats, spectacles et animation de rue seront au programme de ces deux temps forts. Il est proposé d'accorder une aide financière à hauteur de **1 000 €** sur un budget prévisionnel global de 24 410 €.

### 3. Financement de fêtes et manifestations

#### **Fête du court-métrage et ateliers d'éducation à l'image**

Portée par l'**association Cycl'one**, la Fête du Court-Métrage est une rencontre intergénérationnelle et interculturelle visant à sensibiliser les publics aux métiers de l'image à travers des ateliers d'éducation à l'image, des master-class, des tables rondes et la projection publique de courts-métrages. L'objectif est de promouvoir le film court à travers une programmation variée et tout public, l'accès y étant libre et gratuit. C'est en outre l'occasion d'initier les jeunes publics aux techniques de réalisation et à l'utilisation des outils numériques dans le processus de création vidéo. Cette année, outre les ateliers dispensés toute l'année, les temps forts du festival visiteront, la MCL St Marcel, la Maison de l'Etudiant du Saulcy, le Klub et L'Agora. La qualité du travail mené par l'association a été récompensée par le CNC (centre national de la cinématographie) puisqu'elle a obtenu pour 2019 le label national "Metz, ville ambassadrice du court-métrage". Le budget total de l'opération s'élève à 17 680 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention d'un montant de **2000 €**.

#### **Cirq'O'Sablon**

Du 20 au 30 mai 2019, l'**association Cavavanne** organise la 4<sup>ème</sup> édition de son festival mêlant arts du cirque et musique, au cœur du Sablon. Portée par une équipe bénévole importante et dynamique ayant déjà réuni plus de 6 000 visiteurs lors des trois précédentes éditions, elle proposera à nouveau des ateliers des techniques circassiennes dans les écoles, des démonstrations, des concerts, des lieux de rencontre et d'échange conviviaux. En raison des travaux de rénovation du Quai, partenaire de

l'opération chaque année, le festival s'implantera cette année dans le parc Ste Chrétienne, à quelques encablures du lieu habituel. Le coût de l'opération est évalué à 36 500 €. Il est proposé l'attribution d'une subvention de **6 000 €**

### **Fête du Ruisseau à Vallières**

Les 25 et 26 mai 2019, l'Association Vallières en Fête organisera sa 16ème édition de la Fête du Ruisseau à Metz-Vallières. Au programme, soirée dansante le samedi soir, animations tous publics, jeux pour enfants, et vide grenier le dimanche, matin et après-midi.

Le coût total du projet est estimé à 14 300 €. Il est proposé une subvention d'un montant de **3 000 €**.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

*Rapporteur : Margaud ANTOINE-FABRY*

### **6<sup>ème</sup> point : Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes.**

Au titre de l'accompagnement à l'initiative et à l'engagement des jeunes, il est proposé de soutenir 7 projets lauréats messins du premier jury départemental 2019 du dispositif Projets Jeunes, pour un montant total de **8 000 €**.

#### **Félix PEREZ – Deadline**

Le trio d'artistes musiciens emmené par Félix prépare l'enregistrement et la sortie dématérialisée de son premier album, mixé dans des conditions professionnelles. Cette démarche doit permettre aux trois messins de faire connaître leur travail afin d'être invités sur des scènes importantes. Le coût prévisionnel de l'action s'élève à 6 150 €. Il est proposé la prise en charge de la Bourse pour un montant de **1 000 €**.

#### **Anton ONISTO – Wiggenweld**

A tout juste 18 ans, Anton entreprend la réalisation d'une web-série ayant pour thématique la magie et la science-fiction, dont l'intrigue se déroule à Metz. Les différents intervenants souhaitent proposer en effet une découverte ludique et décalée d'une ville qu'ils apprécient tout particulièrement pour en être originaires et y grandir. Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 3 000 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de **1 000 €**.

#### **Brice RECOTILLON – Fousseyni Project**

Après avoir enregistré un premier EP, Brice souhaite pouvoir le presser en version CD et réaliser deux clips. Il est programmé en 1ère partie de Odezenne en mars à la BAM. Le coût total de l'opération s'élève à 2 000 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de **1000€**

#### **Cécile RIVET – A part entière**

Cécile réalise un documentaire sur la place de la femme au cours des différentes tranches d'âge, au sein de la famille. Elle est une artiste illustratrice, sculptrice et vidéaste et compte mettre à profit ses différentes compétences pour enrichir son travail. Le coût estimé de l'opération s'élève à 21 750 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de **1 000 €**.

#### **Mehdi BAUDIER – Science-fiction**

Mehdi réalise un court-métrage de science-fiction dont l'intrigue se déroule à Metz. Souhaitant faire de la réalisation son métier, il travaille sur plusieurs projets vidéo qui devront lui permettre de s'approprier les techniques de ce métier et cette fiction est une étape importante de sa progression. Le coût estimé de l'opération s'élève à 4 920 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de **1 000 €**.

### **François HILD – Soap Magazine**

François s'est lancé dans l'édition d'un magazine semestriel traitant de la photographie, du design et de la mode. S'appuyant sur un réseau de jeunes artistes messins, il projette à travers cette action de promouvoir leur travail et d'apporter sa contribution à la valorisation des talents locaux. Le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à 18 590 €. Il est proposé d'apporter un soutien à hauteur de **2 000 €** par la prise en charge de la bourse pour un montant de 1 000 €, ainsi que l'attribution d'un parrainage de 1 000 €.

### **Clara NOMMER – Montjoia**

Clara a décidé de créer une activité de défis sportifs et ludiques collectifs dans une logique de développement de la cohésion au sein des organisations professionnelles. L'objectif étant de permettre la mobilisation des équipes ainsi que le bien être personnel des participants. Le coût global de l'action s'élève à 16 756 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage à hauteur de **1000 €**.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

*Rapporteur : Margaud ANTOINE-FABRY*

### **7<sup>ème</sup> point : Soutien au projet de découverte du rugby pour les jeunes de l'Ecole des Sports.**

L'Association Rugby Club de Metz a pour volonté de faire découvrir l'activité rugby auprès des jeunes de quartiers prioritaires de la Ville de Metz. L'objectif est de donner goût à la pratique du rugby à certains jeunes et de les licencier au club, en levant auprès des familles les éventuels freins à la pratique sportive licenciée. Pour mener à bien ce projet, l'Association propose de développer un partenariat avec l'Ecole des Sports de la Ville de Metz en organisant des séances pour les jeunes de 6 à 8 ans de mars à juin 2019. Quatre séances sont prévues pour chaque quartier d'intervention de l'Ecole des Sports (Bellecroix, Hauts-de-Vallières, Sablon Sud, Sablon Nord et Patrotte). Un tournoi inter-quartiers sera organisé au club en mai ou juin prochain. Les parents seront également invités à ce tournoi. Ce projet répond pleinement aux objectifs de l'Ecole des Sports qui, en complément de son action quotidienne d'animation des quartiers, souhaite développer des actions spécifiques en lien avec les clubs sportifs messins pour favoriser la découverte de la diversité des pratiques sportives auprès des jeunes des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville. Le budget prévisionnel du projet est estimé à 3 220 €.

Au regard des éléments présentés, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 1 000 € au Rugby Club de Metz pour le projet de découverte du rugby par les jeunes des Quartiers Prioritaires.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

*Rapporteur : Margaud ANTOINE-FABRY*

Plus aucun point n'étant abordé, la séance est levée à 18h00.